

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 JUIN 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/06/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/06/2019

Délibération n° D-2019-204

**Budget principal et budget annexes - Approbation des comptes
administratifs 2018**

Président :

MONSIEUR MARC THEBAULT

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Catherine HUVELIN.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Monique JOHNSON

Excusés :

Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Nathalie SEGUIN.

Direction des Finances

**Budget principal et budget annexes - Approbation
des comptes administratifs 2018**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil municipal délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018 dressés par Monsieur Jérôme BALOGÉ, Maire, en ce qui concerne le budget principal et les budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois les Brizeaux) :

- après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice concerné ;
- après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, rapporteur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les comptes administratifs 2018 du budget principal et des budgets annexes (Parc de Noron, Stationnement, Pompes Funèbres, Crématorium, Chaufferie Bois les Brizeaux), dont les résultats sont présentés en annexe ;
- conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Marc THEBAULT a été désigné à la majorité des voix pour présider la séance lors de l'approbation des comptes administratifs. Monsieur le Maire a quitté la salle lors du vote.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	1
Excusé :	3

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT

RAPPORT DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

- **Budget Principal**
 - Vue d'ensemble
 - Les grands équilibres
 - Section de fonctionnement
 - Section d'investissement
 - Situation au regard de la dette
 - Le contrat financier 2018-2020

- **Synthèses budgets annexes**

Le budget principal

CA 2018 - VUE D'ENSEMBLE (Réel et ordre en K€)		Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Résultat 2017	Résultat 2016	Résultat 2015	Résultat 2014
Réalizations de l'exercice 2018	Fonctionnement	83 841,3	90 225,7	6 384,4	5 282,2	5 341,7	6 018,7	3 540,8
	dont écritures réelles	76 900,5	87 456,9	10 556,4	8 928,6	9 714,7	10 150,0	8 564,1
	<i>écritures d'ordre</i>	6 940,8	2 768,8	-4 172,0	-3 646,4	-4 373,0	-4 131,3	-5 023,3
	Investissement	45 737,7	47 019,0	1 281,3	-3 051,2	-230,8	-3 596,7	7 109,1
	dont écritures réelles	20 105,4	17 214,7	-2 890,7	-6 697,7	-4 603,9	-7 728,0	2 085,8
	<i>écritures d'ordre</i>	25 632,3	29 804,3	4 172,0	3 646,4	4 373,0	4 131,3	5 023,3
SOUS-TOTAL	Réalisation de l'exercice 2018	129 579,0	137 244,7	7 665,7	2 231,0	5 110,9	2 422,0	10 649,9
Résultats antérieurs reportés (exercice 2017)	Fonctionnement (002)		2 368,5	2 368,5	2 886,4	4 474,6	3 774,5	1 240,7
	Investissement (001)	5 994,8		-5 994,8	-2 943,6	-2 712,8	884,0	-6 225,2
SOUS-TOTAL	Exercice + résultats antérieurs	135 573,8	139 613,2	4 039,4	2 173,7	6 872,7	7 080,4	5 665,5
Restes à Réaliser à reporter en 2019		6 938,3	7 453,6	515,3	230,6	-3 985,5	-2 606,0	-1 890,6
RESULTAT GLOBAL	Fonctionnement	83 841,3	92 594,2	8 753,0 ①	8 168,5	9 816,4	9 793,2	4 781,5
	Investissement	58 670,9	54 472,6	-4 198,3 ②	-5 764,3	-6 929,2	-5 318,8	-1 006,7
	TOTAL CUMULE	142 512,2	147 066,9	4 554,7 ③	2 404,3	2 887,2	4 474,4	3 774,8

Tenant compte de l'ensemble des écritures comptables (**réelles et ordre**), le compte administratif 2018 se caractérise par :

- Un résultat global de fonctionnement qui atteint + **8 753 K€** ①, en hausse par rapport à 2017 (8 168 K€)
- Un besoin de financement en investissement de **4 198 K€** ②, en baisse par rapport à 2017 (5 764 K€)

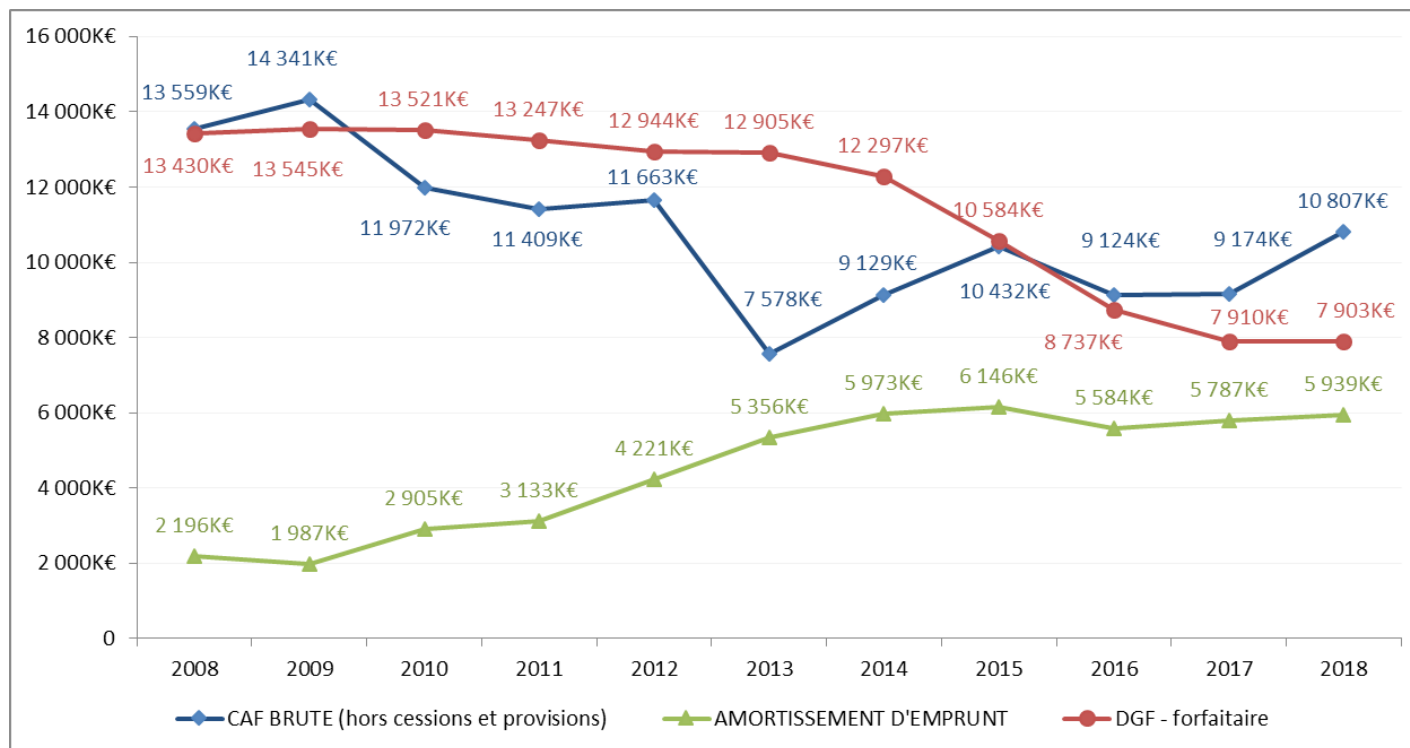
Il en résulte un excédent global de clôture de près de 4 555 K€ ③, en nette hausse par rapport à celui de 2017 ou il était de 2 404 K€.

En milliers d'euros		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 / (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 / (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 / (en %)
A	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 100,4	85 560,9	87 456,9	356,5	0,4%	946,1	1,1%
a	dont produits des cessions	921,6	1 000,0	949,9	28,3	3,1%	variation RRF hors cessions	
B	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	78 171,8	79 074,5	76 900,5	-1 271,3	-1,6%	-2 174,0	-2,7%
b	Solde dotations / reprises provisions	21,0	0,0	0,0	-21,0		0,0	
C = A - a - B - b	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF) Hors cessions et provisions	7 986,0	6 486,5	9 606,5	1 620,5	20,3%	3 120,0	48,1%
D	Travaux en régie (immobilisation)	1 188,1	1 200,0	1 200,0	11,9	1,0%	0,0	0,0%
E = C + D	CAF Brute	9 174,1	7 686,5	10 806,5	1 632,4	17,8%	3 120,0	40,6%
F	Amortissement d'emprunt	5 787,5	5 969,7	5 939,0	151,5	2,6%	-30,8	-0,5%
f	Autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	3 386,6	1 716,7	4 867,6	1 480,9	43,7%	3 150,8	NS
H	Cession d'immobilisation	921,6	1 000,0	949,9	28,3	3,1%	-50,1	-5,0%
b	Solde dotations / reprises provisions	21,0	0,0	0,0	-21,0		0,0	
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,0	2 368,5	0,0				
K = G + H + b + J	Financement disponible pour l'investissement	4 329,2	5 085,3	5 817,5	1 488,2	34,4%	732,2	14,4%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	15 617,3	31 299,4	15 366,5	-250,8	-1,6%	-15 932,9	-50,9%
I	dont dépenses d'équipement	13 519,5	24 061,2	14 141,2	621,6	4,6%	-9 920,0	-41,2%
I'	dont FCTVA - remboursement transfert droit à déduction TVA / Acclameur	750,0	0,0	0,0	-750,0	-100,0%	0,0	
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	13 519,0	14 899,1	12 214,7	-1 304,3	-9,6%	-2 684,4	-18,0%
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-2 098,3	-16 400,3	-3 151,8	-1 053,5	50,2%	13 248,6	-80,8%
I	Financement disponible pour l'investissement	4 329,2	5 085,3	5 817,5	1 488,2	34,4%	732,2	14,4%
O = N - I**	Volume d'emprunt	0,0	11 315,0	5 000,0				

*Ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

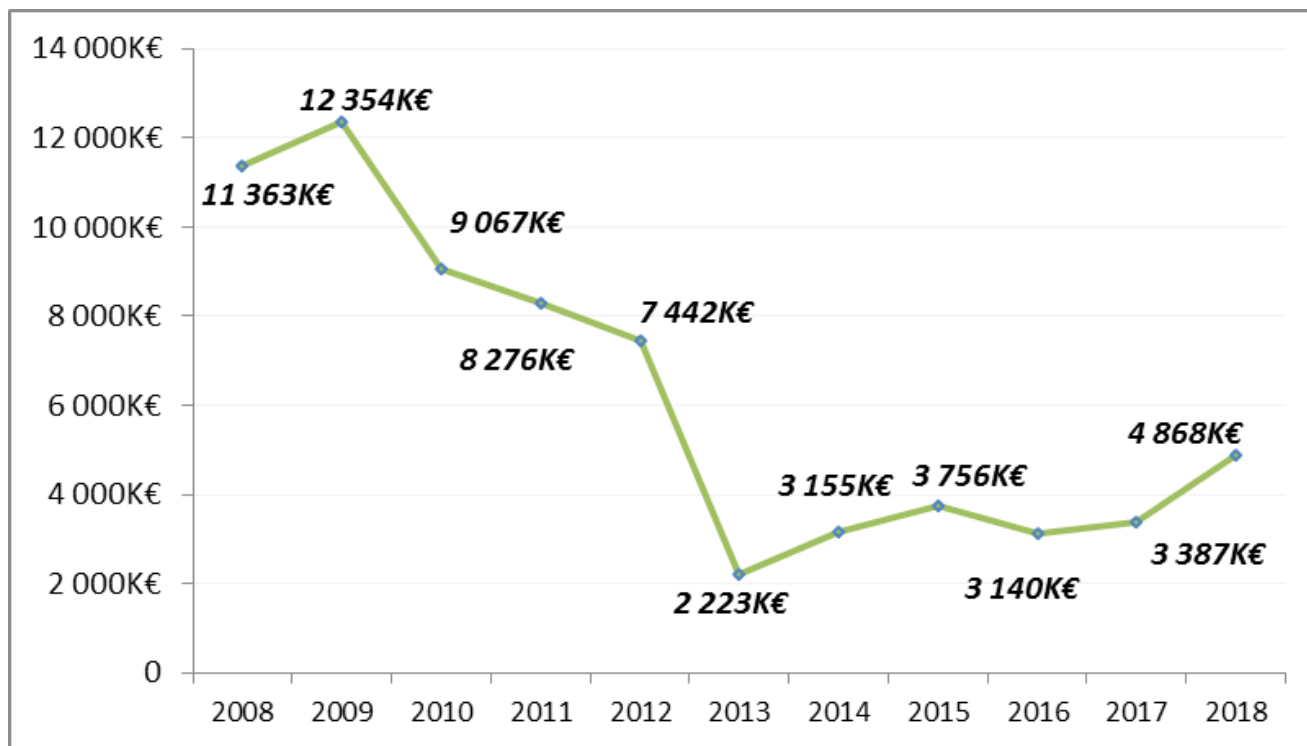
Evolution de la CAF brute, de la part forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement et de l'amortissement d'emprunt depuis 2008 (hors cessions et provisions)



Malgré un contexte très contraint, la collectivité a réussi à augmenter son autofinancement brut passant ainsi de 9 174 K€ à 10 807 K€ en 2018, avec la part forfaitaire de DGF maintenue au niveau de 2017.

Le niveau d'autofinancement brut a permis d'assumer l'amortissement du capital des emprunts dont le volume a légèrement augmenté en 2018 par rapport à 2017 (+ 152 K€).

Evolution de la CAF nette depuis 2008 hors cessions et provisions



La CAF nette progresse de + 1 481 K€ par rapport à 2017, du fait d'une forte amélioration de la CAF brute (+ 1 632 K€).

Depuis 2014, la collectivité a stabilisé la CAF nette du budget principal autour d'une moyenne d'environ 3 300 K€. En 2018, elle approche les 5 000 K€, et ce malgré une baisse structurelle de ses ressources, en particulier la part forfaitaire de la DGF, dont le montant annuel a diminué de plus de 4 000 K€ pendant cette période.

Cette amélioration de l'autofinancement net participe à la capacité de la collectivité à investir dans les futurs projets indépendamment du recours à l'emprunt.

En K€

		31/12/2017	31/12/2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en K€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)
A	Immobilisations incorporelles	15 787	15 275	-512	-3,24%
B	Immobilisations corporelles	636 887	646 601	9 714	1,53%
C	Immobilisations financières	4 788	4 789	1	0,01%
D = A + B + C	Total de l'actif immobilisé	657 462	666 665	9 203	1,40%
E	Stocks	0	0	0	
F	Créances	4 652	5 333	681	14,64%
G = E + F	Total actif circulant (hors dispo)	4 652	5 333	681	14,64%
H	Disponibilités	7 553	10 034	2 480	32,84%
I	Comptes de régularisation	151	212	61	40,52%
J = D + G + H + I	Total de l'actif	669 819	682 244	12 425	1,85%

En K€

		31/12/2017	31/12/2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en K€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)
A	Fonds propres	592 477	604 115	11 638	2,0%
B	Provisions pour risques et charges	0	0	0	0,0%
C	Dettes financières à long terme	67 523	66 569	-953	-1,4%
D	Dettes à court terme	9 065	11 070	2 006	22,1%
E = C + D	Total des dettes	76 588	77 640	1 052	1,4%
F	Comptes de régularisation	754	489	-265	-35,1%
G = A + B + E + F	Total du passif	669 819	682 244	12 425	1,9%

En K€		31/12/2017	31/12/2018	Ecart	
				CA 2018 / CA 2017 (en K€)	CA 2018 / CA 2017 (en %)
A	Fonds propres	592 477	604 115	11 638	2,0%
B	Provisions	0	0	0	0,0%
C	Dettes financières à long terme	67 523	66 569	-953	-1,4%
D = A + B + C	Ressources stables	660 000	670 684	10 684	1,6%
E	Immobilisations incorporelles	15 787	15 275	-512	-3,2%
F	Immobilisations corporelles	636 887	646 601	9 714	1,5%
G	Immobilisations financières	4 788	4 789	1	0,0%
H = E + F + G	Emplois stables	657 462	666 665	9 203	1,4%
I = D - H	Fonds de roulement	2 538	4 019	1 481	58,4%
J	Créances	4 652	5 333	681	14,6%
K	Dettes court terme	9 065	11 070	2 006	22,1%
L = J - K	Besoin en fonds de roulement	-4 413	-5 737	-1 325	30,0%
M = I - L	Trésorerie	6 950	9 756	2 806	40,4%

Les résultats de 2017 et 2018 ont permis à la collectivité d'augmenter ses fonds propres de près de 11 600 K€ (ligne A). Les dettes à long terme se sont réduites de 953 K€ (ligne C). Parallèlement, le besoin en fonds de roulement s'est réduit de 1 325 K€ entre 2017 et 2018.

Les recettes de fonctionnement : 87 456,9 K€

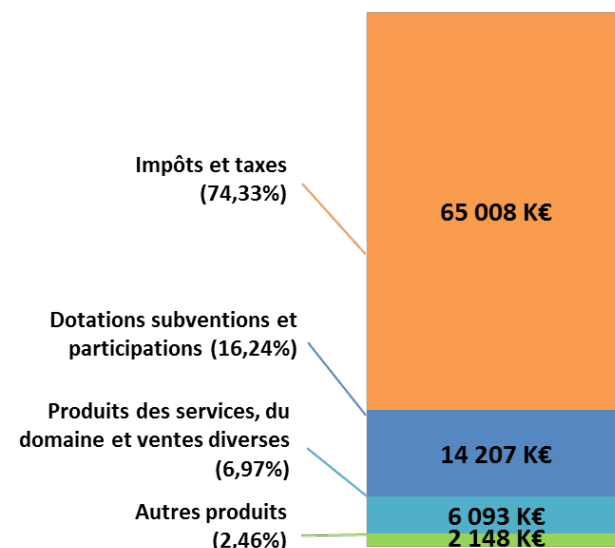
(une augmentation de 356,5 K€ soit + 0,4 % par rapport au CA 2017)

en K€	CA 2017	Voté 2018 (hors résultats reportés)	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€) - Hors cessions	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %) - Hors cession
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	87 100,4	85 560,9	87 456,9	356,5	0,4%	946,1	1,1%
Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 978,8	6 008,1	6 093,4	1 114,6	22,4%	85,2	1,4%
Impôts et taxes	65 257,0	64 298,6	65 008,4	-248,5	-0,4%	709,8	1,1%
Dotations subventions et participations	14 538,3	14 305,8	14 207,2	-331,1	-2,3%	-98,5	-0,7%
Autres produits	2 326,3	948,4	2 147,9	-178,5	-7,7%	249,6	26,3%

En 2018, les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse par rapport à 2017, sans augmentation des dotations ni des taux d'imposition.

Les produits de cessions s'établissent en 2018 à 949 K€, pour une prévision de 1 000 K€ (inscrite en section d'investissement).

Indépendamment des produits de cessions (compris dans les autres produits) le niveau de réalisation des recettes de fonctionnement est légèrement supérieur au budget voté (946,1 K€ soit + 1,1 %).



Produits des services et du domaine : 6 093,4 K€

(+ 1 114,6 K€ par rapport au CA 2017 soit + 22,4 %)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Produits des services et du domaine	4 978,8	6 008,1	6 093,4	1 114,6	22,4%	85,2	1,4%
Centre de loisirs et activités périscolaires	2 391,8	2 425,0	2 448,1	56,3	2,4%	23,1	1,0%
Redevances et droits des services sportifs	249,7	161,6	154,0	-95,8	-38,4%	-7,7	-4,7%
Forfait post-stationnement		250,0	234,3	234,3	-	-15,7	-6,3%
Redevances d'occupation du domaine public communal	153,5	156,6	190,1	36,5	23,8%	33,5	21,4%
Remboursement de frais pris en charge par la Ville (CAN, CCAS...)	1 642,7	2 498,7	2 561,4	918,7	55,9%	62,8	2,5%
Autres produits	541,0	516,3	505,5	-35,5	-6,6%	-10,8	-2,1%

Les recettes issues des produits des services sont les seules recettes en augmentation par rapport à 2017 (+ 1 115 K€, soit + 22,4 %), ce qui est conforme à la programmation votée en 2018.

Cela s'explique par la perception de nouvelles recettes, avec la mise en place de la décentralisation du stationnement (depuis le 1er janvier 2018) : le forfait post-stationnement devient un produit collecté en fonctionnement, soit + 235 K€ pour 2018 (voir diapo spécifique).

D'autre part, les remboursements de frais pris en charge par la CAN comptent désormais ceux du complexe de la Venise Verte pour + 900 K€.

Les recettes des centres de loisirs et des activités périscolaires ont un taux de réalisation légèrement supérieur à la programmation budgétaire (+ 23 K€). Elles sont en progression par rapport à 2017 en raison notamment d'une hausse de fréquentation.

Les redevances et droits des services sportifs sont en diminution par rapport à 2017 (- 96 K€). En effet les recettes de la patinoire sont depuis le 1er mars perçues par la CAN (transfert du complexe de la Venise Verte).

Quant aux autres produits de service, un léger recul est constaté, conforme aux prévisions budgétaires (- 36 K€ en 2018 par rapport à 2017).

L'année 2018, en terme de recettes de stationnement est une année particulière avec la mise en place d'une nouvelle réglementation du stationnement (nouveaux horodateurs et forfait post-stationnement). Dès le 1er janvier la structure du budget est modifiée mais les effets définitifs ne seront perceptibles intégralement qu'en 2019 du fait du décalage de perception du produit des amendes de police.

RECETTE DE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

en K€	CA 2017	CA 2018
Investissement	737,65	654,50
produit des amendes de police (perçu en N+1)	737,65	654,50
Fonctionnement	790,75	1 001,54
Forfait Post-Stationnement		234,34
Paiement immédiat (horodateurs, PIAF)	790,75	767,20
Total	1 528,40	1 656,04

* hors fonction aide au commerce et services marchands (place du donjon et redevance taxi)

Le produit des amendes de police rétrocédé par l'Etat à la Ville en 2018 (654,5 K€) est relatif aux contraventions dressées en 2017, avant la décentralisation du stationnement.

Depuis, l'amende pénale qui sanctionne les infractions au stationnement payant sur voirie (une des composantes des amendes de police) a été transformée en une redevance dont le montant est fixé par la collectivité qui en reçoit le produit : le forfait post-stationnement (FPS).

Ressources fiscales (impôts et taxes) : 65 008,4 K€

- 248,5 K€ par rapport au CA 2017 soit - 0,4 %

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Impôts et taxes	65 257,0	64 298,6	65 008,4	-248,5	-0,4%	709,8	1,1%
Contributions directes (TF et TH)	44 665,3	45 394,5	45 472,3	807,0	1,8%	77,8	0,2%
Attribution de compensation CAN	14 813,8	13 855,0	13 855,3	-958,5	-6,5%	0,3	0,0%
Droits de mutation	2 258,7	1 778,0	2 227,5	-31,2	-1,4%	449,5	25,3%
Taxe sur l'électricité	1 188,6	1 150,0	1 196,9	8,4	0,7%	46,9	4,1%
Droits de stationnement	795,8	814,0	773,0	-22,8	-2,9%	-41,0	-5,0%
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)	778,7	779,2	779,2	0,5	0,1%	0,0	0,0%
Autres	756,1	528,0	704,2	-51,9	-6,9%	176,2	33,4%

Globalement, les recettes liées aux « impôts et taxes » sont supérieures aux prévisions (+ 710 K€ par rapport au voté), mais en baisse par rapport au CA 2017 (- 249 K€).

Les contributions directes représentent 52 % des recettes réelles de fonctionnement en 2018.

A taux d'imposition constants, par la seule dynamique des bases, les contributions ont évolué de + 800 K€ de CA à CA.

L'attribution de compensation versée par la CAN a été modifiée en CLECT le 1er octobre 2018, portant son montant 2018 à 13 855 K€, soit - 958 K€ par rapport à 2017. Cette modification s'explique par le transfert des charges liées aux compétences GEMAPI, ZAE Terre de Sport et le complexe de la Venise Verte.

Les droits de mutation sont en légère baisse en 2018 (- 31 K€ par rapport à 2017).

Les recettes comptabilisées en 2018 au titre des **droits de stationnement sur voirie** sont en légère diminution par rapport à 2017, le rechargement PIAF étant en diminution en 2018 (-108 boitiers). Les produits sont inférieurs aux prévisions budgétaires, une partie des recettes de décembre ne pouvant être rattachées sur l'exercice (modification de nomenclature comptable).

Concernant le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (**FPIC**), en 2018, le montant brut perçu est de 779,2 K€ duquel il faut déduire 148,33 K€ d'atténuation de produits, ainsi le montant net perçu en 2018 est de 630,87 K€ contre 642,30 K€ en 2017, soit une diminution de - 11 K€.

Dotations, subventions et participations : 14 207,2 K€

(- 331,1 K€ par rapport au CA 2017 soit - 2,3 %)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Dotations subventions et participations	14 538,3	14 305,8	14 207,2	-331,1	-2,3%	-98,5	-0,7%
DGF Dotation forfaitaire	7 910,1	7 902,7	7 902,8	-7,3	-0,1%	0,1	0,0%
DGF Dotation de Solidarité Urbaine	998,5	1 070,5	1 070,6	72,1	7,2%	0,1	0,0%
DGF Dotation Nationale de Péréquation	664,3	653,3	653,2	-11,0	-1,7%	0,0	0,0%
Dotation unique des com.spé à la taxe pro	74,4	0,0	0,0	-74,4	-100,0%	0,0	-
Compensation Etat - exonération taxe foncières	175,9	175,8	175,8	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Compensation Etat - exonération taxe d'habitation	2 119,5	2 181,0	2 181,0	61,6	2,9%	0,0	0,0%
Autres dotations et participations	2 595,8	2 322,5	2 223,7	-372,1	-14,3%	-98,7	-4,3%

Les recettes liées aux dotations et autres participations sont en diminution de 331 K€ par rapport à 2017, soit - 2,3 %.

Les compensations de l'Etat sur la fiscalité locale sont en hausse par rapport à 2017 de 62 K€ (+ 2,9 %), en raison d'un nombre plus important de bénéficiaires du dispositif d'exonération de taxe d'habitation lié notamment à la condition de revenu (loi de finances de 1992 – veuves, personnes de plus de 60 ans, infirmes/invalides...).

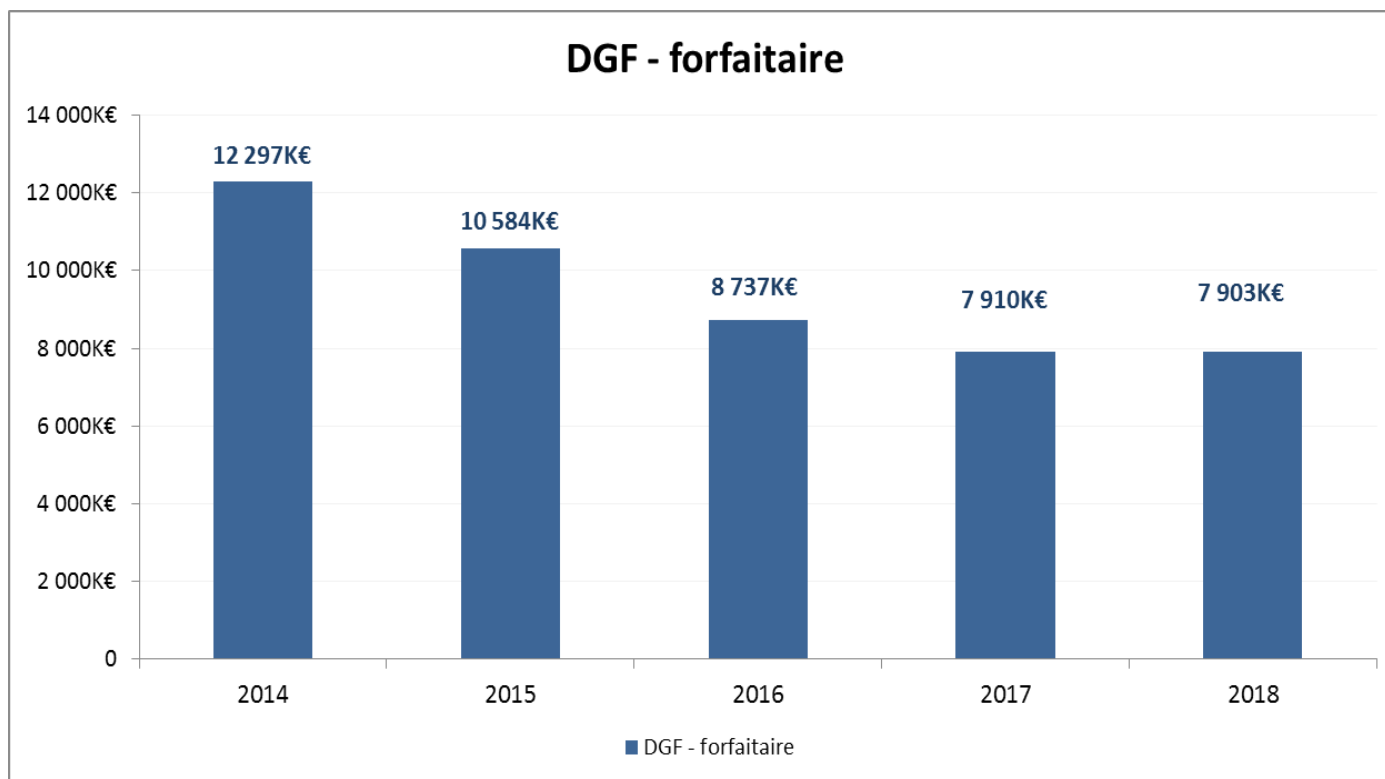
Les autres dotations et participations sont en diminution de - 372 K€ (- 14,3 %). Cette évolution comprend notamment la fin des participations liées aux emplois d'avenir (- 212 K€), la fin de la convention avec le FIPHFP (-48 K€).

En 2018, la dotation unique de compensation spécifique à la taxe professionnelle n'est plus perçue par aucune collectivité (- 74 K€).

En outre le fond de compensation de la TVA sur les dépenses de fonctionnement éligibles a permis de collecter 45 K€.

Dotations, subventions et participations : 14 207,2 K€

(- 331,1 K€ par rapport au CA 2017 soit - 2,3 %)



La part forfaitaire de la DGF est maintenue au niveau de 2017. Il s'agit de la traduction du contrat financier signé avec l'Etat qui en garantissait ainsi le maintien, après des années de baisse consécutives, pour plus de 4 000 K€ depuis 2014.

Autres produits : 2 147,9 K€

(- 178,5 K€ par rapport au CA 2017 soit - 7,7 %)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Autres produits	2 326,3	948,4	2 147,9	-178,5	-7,7%	1 199,5	126,5%
Atténuations de charges (Remb. dépenses de personnels...)	123,2	85,7	111,3	-11,9	-9,7%	25,6	29,8%
Autres produits de gestion (Revenus des immeubles...)	739,8	634,8	686,4	-53,4	-7,2%	51,6	8,1%
Produits financiers	4,9	5,0	4,6	-0,3	-6,7%	-0,4	-8,3%
Produits exceptionnels (Remb. assurances...)	515,8	222,8	395,7	-120,1	-23,3%	172,9	77,6%
Reprise sur provisions	21,0	0,0	0,0	-21,0	-100,0%	0,0	NS
Cessions d'immobilisation	921,6	0,0	949,9	28,3	3,1%	949,9	0,0%

Les composantes de ces autres produits sont aléatoires, et donc difficilement comparables d'une année à l'autre.

On peut néanmoins constater une diminution du volume des autres produits de 178,5 K€ (-7,7%) par rapport à 2017.

Ainsi, les « autres produits de gestion » sont en baisse de 53 K€ de CA à CA car, en 2017, avait été perçu le solde de clôture excédentaire du budget annexe Lotissement de l'Arrachis (+ 93 K€). Or, en 2018, de nouvelles recettes ont été collectées tels que le versement d'une redevance annuelle par la SEM des Halles (+ 20 K€) et des régularisations ponctuelles (convention relative à la mise à disposition de terrains nus).

L'évolution des atténuations de charges est liée aux remboursements sur rémunération du personnel (subrogation Sécurité Sociale) qui sont en baisse (-11,9 K€).

En outre, sur la rubrique « produits exceptionnels », ont été perçues des indemnités d'assurance suite à des sinistres notamment pour la Brèche (180 K€) et davantage de ventes aux enchères (+ 20 K€ par rapport à 2017).

Les produits issus des cessions des immobilisations représentent 949,9 K€, soit + 3,1 % par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement : 76 900,5 K€

(une baisse de 1 271,3 K€ soit - 1,6 % par rapport au CA 2017)

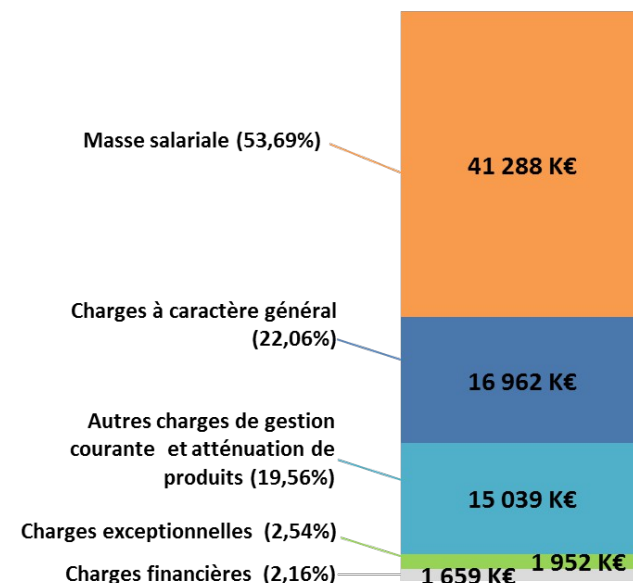
En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	78 171,8	79 074,5	76 900,5	-1 271,3	-1,6%	-2 174,0	-2,7%
Dépenses de personnel	41 437,9	41 994,0	41 288,3	-149,6	-0,4%	-705,7	-1,7%
Charges à caractère général	17 615,4	18 116,3	16 961,5	-653,9	-3,7%	-1 154,8	-6,4%
Autres charges de gestion courante	15 315,5	14 944,8	14 819,4	-496,1	-3,2%	-125,4	-0,8%
Charges financières	1 806,4	1 770,0	1 659,5	-146,9	-8,1%	-110,5	-6,2%
Charges exceptionnelles	1 831,4	2 028,8	1 952,3	120,9	6,6%	-76,5	-3,8%
Atténuations de produits et autres dépenses	165,2	220,5	219,5	54,3	32,9%	-1,0	-0,5%

Le volume global des dépenses de fonctionnement baisse de 1,6% par rapport à 2017 (- 1 271,3 K€).

Cette baisse s'inscrit dans un contexte de changement de périmètre, avec la création du service commun de la DSI entre la Ville de Niort et la Communauté d'agglomération du Niortais à compter du 1er octobre 2018 (306 K€).

Le niveau de réalisation des dépenses de fonctionnement est inférieur aux prévisions budgétaires (- 2 174 K€ soit - 2,7 %).

Ce constat permet d'envisager sereinement les conditions d'évolution des dépenses de fonctionnement sous contrat avec l'Etat.



Dépenses de personnel : 41 288,3 K€

(- 149,6 K€ soit -0,4 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Dépenses de personnel	41 437,9	41 994,0	41 288,3	-149,6	-0,4%	-705,7	-1,7%
Rémunération	30 180,9	31 506,7	30 470,4	289,4	1,0%	-1 036,4	-3,3%
<i>Personnels titulaires</i>	26 256,0	26 967,3	26 553,2	297,2	1,1%	-414,2	-1,5%
<i>Personnels non titulaires</i>	1 216,1	1 561,7	1 017,0	-199,1	-16,4%	-544,7	-34,9%
<i>Apprentis et emplois d'avenir</i>	519,6	620,7	200,0	-319,6	-61,5%	-420,7	-67,8%
<i>Autres personnels extérieurs</i>	2 189,2	2 357,0	2 700,2	511,0	23,3%	343,2	14,6%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	10 636,7	9 882,2	10 210,5	-426,2	-4,0%	328,3	3,3%
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	535,1	528,3	525,8	-9,3	-1,7%	-2,5	-0,5%
Autres charges sociales	85,1	76,7	81,5	-3,6	-4,2%	4,8	6,2%

La masse salariale connaît une baisse légère en 2018, soit - 149,6 K€ au CA 2018 par rapport au CA 2017 (- 0,4%).

Cette baisse s'inscrit dans un contexte de changement de périmètre, avec la création du service commun de la DSI entre la Ville de Niort et la Communauté d'agglomération du Niortais à compter du 1er octobre 2018 (- 306 K€).

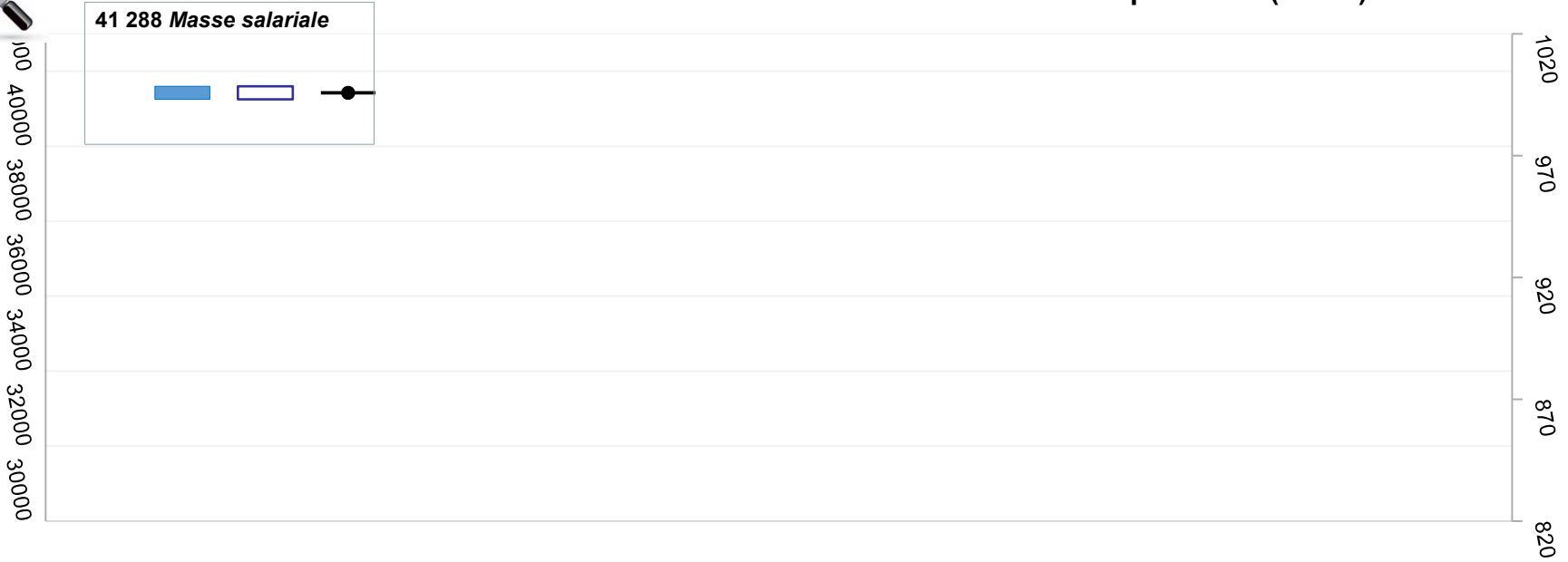
L'année 2018 a été une année de pause dans la mise en œuvre de réformes décidées par l'Etat (gel du point d'indice, report d'une année de la réforme PPCR...). Pour autant, les facteurs de hausse de la masse salariale restent présents. Ainsi, les coûts liés au déroulement de carrière des agents ont été réels (Commissions administratives paritaires 2017-2018, le glissement vieillesse technicité). Les dépenses de personnels titulaires sont donc en hausse (+1,1%), tandis que celles liées aux non-titulaires diminue (-16,4%).

La hausse des crédits alloués aux personnels extérieurs (+23,3%) s'explique par l'augmentation du nombre de remplacements et renforts par des contractuels du Centre de gestion, notamment au regard de la fin du dispositif des contrats aidés.

A noter la baisse de 426 K€ pour les charges de sécurité sociale, liée au recours aux contrats du Centre de gestion lesquels ne donnent pas lieu au versement de charges par la VDN mais par le Centre de gestion.

2018 Compte Administratif

Evolution de la masse salariale et du nombre d'ETP depuis 2008 (en K€)



Les dépenses de personnel sont en diminution de 150 K€ (- 0,4%), en partie due à un changement de périmètre (création du service commun DSI). Avec la diminution des recettes de 298 K€ (- 29 %), le volume de dépenses nettes est cependant en hausse de 148 K€.

Côté dépenses, cela s'explique par :

- la création du service commun de la DSI et son rattachement à la CAN (- 306 K€, - 24 agents),
- les dépenses endogènes : dont la CAP (+ 205 K€) et le glissement vieillesse technicité,
- la hausse des remplacements et renforts, + 513,7 K€ (contexte de fin des emplois aidés, d'agents absents, de hausse de l'activité) ,
- la diminution des coûts de personnel (fin des contrats aidés pour - 320 K€ et baisse des charges sociales et autres charges de personnel pour - 441,7 K€).

Côté recettes, la baisse est liée à :

- la diminution des recettes liées aux emplois aidés suite à la suppression des CUI-CAE (- 212 K€)
- La conséquence de variabilités de diverses conventions avec la CAN (- 18 K€), FIPHFP (- 15 K€), FNP (- 20,9 K€)

Charges à caractère général : 16 961,5 K€

(- 653,9 K€ soit - 3,7 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Charges à caractère général	17 615,4	18 116,3	16 961,5	-653,9	-3,7%	-1 154,8	-6,4%
Energie (Electricité, Chauffage, Combustibles, Carburant)	2 833,7	2 770,9	2 526,9	-306,8	-10,8%	-243,9	-8,8%
Contrats de prestations de services	2 438,7	2 838,8	2 496,8	58,1	2,4%	-342,0	-12,0%
Alimentation	1 400,2	1 301,2	1 312,7	-87,5	-6,3%	11,5	0,9%
Au Groupement à Fiscalité Propre (GFP) de rattachement (CAN)	1 337,7	1 662,4	1 647,3	309,6	23,1%	-15,1	-0,9%
Entretien et réparation Terrains	1 281,2	1 177,9	1 183,9	-97,2	-7,6%	6,0	0,5%
Maintenance	1 028,1	1 070,7	1 180,3	152,2	14,8%	109,6	10,2%
Fournitures de petit équipement et voirie	914,3	904,7	862,5	-51,8	-5,7%	-42,2	-4,7%
Autres matières et fournitures	755,1	764,3	751,0	-4,1	-0,5%	-13,3	-1,7%
Impôts et Taxes Assimilées	739,2	873,6	835,7	96,5	13,1%	-37,9	-4,3%
Eau et assainissement	630,4	452,8	436,3	-194,2	-30,8%	-16,6	-3,7%
Entretien et réparation Voies et réseaux	614,5	619,9	444,4	-170,0	-27,7%	-175,4	-28,3%
Primes d'assurances	476,1	493,2	490,4	14,3	3,0%	-2,8	-0,6%
Frais de télécommunication	412,2	420,1	328,2	-84,0	-20,4%	-91,9	-21,9%
Locations	303,9	216,5	213,2	-90,7	-29,8%	-3,3	-1,5%
Bâtiments	250,8	266,6	264,0	13,2	5,3%	-2,6	-1,0%
Versements à des organ. de formation	188,5	176,1	116,8	-71,7	-38,1%	-59,3	-33,7%
Transports collectifs	186,9	198,2	185,9	-1,0	-0,6%	-12,3	-6,2%
Publications	184,0	177,4	158,3	-25,7	-14,0%	-19,0	-10,7%
Fournitures d'entretien	139,4	127,5	145,0	5,6	4,0%	17,5	13,7%
Frais d'affranchissement	119,8	135,9	133,5	13,7	11,5%	-2,4	-1,8%
Autres	1 380,8	1 467,7	1 248,4	-132,5	-9,6%	-219,3	-14,9%

2018 Compte Administratif

Charges à caractère général : 16 961,5 K€

(- 653,9 K€ soit - 3,7 % par rapport au CA 2017)

Les charges à caractère général sont en baisse de près de 4 % par rapport à 2017 soit – 653,9 K€. Le niveau de réalisation est lui aussi inférieur aux prévisions budgétaires de – 1 154,8 K€ soit – 6,4 %.

La comparaison avec le CA 2017 doit tenir compte d'un changement structurel. En effet dans le cadre de la création du service commun DSI, les frais de personnel des 3 derniers mois de l'année ont été imputés sur les charges à caractère général, au titre d'un remboursement de frais à la CAN (+ 306 K€).

La diminution du volume des charges à caractère général s'explique notamment par :

- l'alimentation qui est en baisse de 87,5 K€ bien que les prix des denrées ont évolués à la hausse. En effet au CA 2017, près 125 K€ de factures d'exercices antérieurs avaient été régularisées.
- l'eau et l'assainissement diminue aussi de -194 K€ de CA à CA. Cela s'explique par un rattrapage de 140 K€ sur 2017. La consommation 2018 est à la hauteur de la programmation budgétaire.
- l'énergie (électricité, chauffage, combustibles et carburant) en baisse de plus de 306 K€ par rapport à 2017, notamment du fait d'économies réalisées sur l'éclairage public et la signalisation lumineuse et la sécurité routière.
- l'entretien des voies et réseaux en baisse également de 170 K€, certaines sont désormais réalisées sur le compte « maintenance » (suite à la mise en place du contrat de performance énergétique CPE)
- le versement à des organismes de formation -71,7 K€ par rapport à 2017, des formations qui étaient envisagées ne se sont finalement pas réalisées, d'autres formations ont par ailleurs été reportées.
- l'entretien et réparations des terrains, en baisse également (- 97 K€) le périmètre d'intervention d'entretien des ZAE étant revu, et d'autres prestations ont été réalisées directement par la régie.
- les frais de télécommunication, dont le CA 2017 était non représentatif du fait de rattachements importants qui n'ont finalement pas été exécutés (- 90,74 K€).

Le niveau de réalisation des autres natures de dépenses montre une maîtrise globale des dépenses.

Autres charges de gestion : 14 819,4 K€

(- 496,1 K€, soit - 3,2 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Autres charges de gestion courante	15 315,5	14 944,8	14 819,4	-496,1	-3,2%	-125,4	-0,8%
Subventions aux personnes de droit privé	5 265,5	5 117,9	5 063,5	-202,0	-3,8%	-54,4	-1,1%
Subvention au CCAS (y compris contrat enfance jeunesse)	5 684,5	5 685,8	5 676,3	-8,2	-0,1%	-9,5	-0,2%
Contribution au SDIS	2 203,0	2 120,8	2 120,8	-82,1	-3,7%	0,0	0,0%
Subvention au budget annexe Parc expo. de Noron	1 075,2	911,0	911,0	-164,2	-15,3%	0,0	0,0%
Indemnités, frais de mission et de formation des élus	557,7	563,2	546,1	-11,6	-2,1%	-17,1	-3,0%
Autres	529,7	546,2	501,8	-28,0	-5,3%	-44,4	-8,1%

Les autres charges de gestion ont connu une baisse de 496,1 K€ par rapport au CA 2017 (soit - 3,2 %).

Avec un engagement significatif en faveur du monde associatif à hauteur de 5 064 K€, le montant réalisé correspond aux prévisions budgétaires établies lors du BP 2018 et à une baisse de la participation au titre du CEJ.

La subvention attribuée au CCAS est reconduite à hauteur de 5 050 K€. A ce montant s'ajoute en dépenses la subvention correspondant au Contrat Enfance Jeunesse, reversée par la Ville au CCAS pour un montant de 607,8 K€ en 2018 (pour mémoire : ce reversement a pour origine une recette équivalente perçue par la Ville de la part de la CAF).

La contribution au SDIS est en baisse de 82,1 K€, conformément à la réévaluation dégressive de la contribution de la Ville de Niort.

La subvention versée au budget annexe Parc des expositions de Noron est aussi en baisse de 164 K€ par rapport à 2017 et correspond au besoin pour maintenir l'équipement en conditions opérationnelles.

Charges financières : 1 659,5 K€ (- 146,9 K€, soit – 8,1 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Charges financières	1 806,4	1 770,0	1 659,5	-146,9	-8,1%	-110,5	-6,2%
Intérêts emprunts (intérêts réglés à échéance + rbt intérêt CAN)	1 826,5	1 715,0	1 669,8	-156,6	-8,6%	-45,2	-2,6%
Intérêts des autres dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Intérêts / Rattachement des ICNE	-20,1	50,0	-10,4	9,7	-48,3%	-60,4	-120,7%
Autres charges financières	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0%	-5,0	-100,0%

Le montant des charges financières s'établit à 1 659,5 K€ en 2018, il est en diminution par rapport à 2017 de 8,1 % (soit – 146,9 K€).

Il est également légèrement inférieur au montant prévu au budget (- 45 K€).

En effet en 2018, deux nouveaux prêts ont été encaissés mais n'ont pas nécessité de remboursement pendant l'exercice. En outre, les taux sur les marchés bancaires demeurent toujours bas.

Charges exceptionnelles : 1 952,3 K€ (+ 120 K€, soit +6,6 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Charges exceptionnelles	1 831,4	2 028,8	1 952,3	120,9	6,6%	-76,5	-3,8%
Contrat de gestion des parkings en concession	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Contrat de gestion et exploitation Acclameur	697,9	712,0	711,8	13,8	2,0%	-0,2	0,0%
Subvention au budget annexe Lotissement Les Champs de l'Ormeau	93,9	0,0	0,0	-93,9	-100,0%	0,0	0,0%
Subvention au budget annexe Stationnement	824,8	1 078,0	1 078,0	253,2	30,7%	0,0	0,0%
Autres	214,8	238,8	162,5	-52,3	-24,3%	-76,3	-32,0%

Au titre des charges exceptionnelles on retrouve les subventions aux budgets annexes des activités relevant d'un service public industriel et commercial (SPIC). Ainsi ont été versés 1 078 K€ pour équilibrer le budget annexe Stationnement en 2018, soit 253 K€ de plus qu'au CA 2017 notamment pour faire face aux charges de fonctionnement et d'investissement de ce budget.

Par ailleurs, la compensation de service public versée au délégataire So Space pour l'exploitation de l'Acclameur représente 711,8 K€, soit une évolution de 2% par rapport au CA 2018 (+13,8 K€).

Atténuations de produits : 219,5 K€ (+ 54,3 K€, soit + 32,9 % par rapport au CA 2017)

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
Atténuations de produits	165,2	220,5	219,5	54,3	32,9%	-1,0	-0,5%

Les atténuations de produits concernent des reversements de fiscalité, dont le FPIC, qui est désormais perçu brut en recettes et qui doit faire l'objet d'un reversement en dépenses (148,3 K€ sur l'exercice 2018). Les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants sont aussi comptabilisés dans cette rubrique, soit 44 K€ pour l'année 2018.

Les dépenses d'investissement hors amortissement du capital : 15 366,5 K€

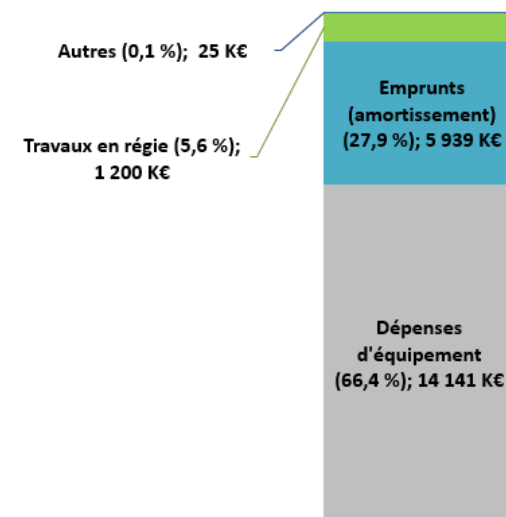
En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
TOTAL	15 617,3	25 304,5	15 366,5	6 938,3	-250,8	-1,6%	-9 938,1	-39,3%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 519,5	24 061,2	14 141,2	6 928,0	621,6	4,6%	-9 920,0	-41,2%
URBANISME ET HABITAT	2 532,1	7 246,3	3 416,0	2 096,0	883,8	34,9%	-3 830,3	-52,9%
SECURITE PUBLIQUE	8,3	309,4	92,4	211,3	84,1	1010,7%	-216,9	-70,1%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 508,6	8 378,5	6 042,0	1 639,3	1 533,4	34,0%	-2 336,5	-27,9%
EDUCATION ET JEUNESSE	1 033,4	2 796,9	919,8	1 842,0	-113,6	-11,0%	-1 877,1	-67,1%
SPORT	601,6	476,5	307,8	185,5	-293,7	-48,8%	-168,7	-35,4%
CULTURE	199,9	77,8	39,0	25,8	-160,9	-80,5%	-38,8	-49,9%
LES RESSOURCES	4 635,7	4 775,8	3 324,2	928,0	-1 311,5	-28,3%	-1 451,6	-30,4%
TRAVAUX EN REGIE	1 188,1	1 200,0	1 200,0	0,0	11,9	1,0%	0,0	0,0%
FCTVA	750,0	0,0	0,0	0,0	-750,0	-100,0%	0,0	NS
AUTRES DEPENSES	159,7	43,4	25,3	10,4	-134,4	-84,2%	-18,1	-41,7%

Le volume global des dépenses d'investissement réalisées sur 2018 s'élève à 15 366,5 K€, contre 15 617,3 K€ réalisées en 2017, soit une baisse de 1,6%. Cette évolution est due au fait qu'en 2017 avait lieu le dernier remboursement de FCTVA, soit - 750 K€ en 2018.

Concernant les dépenses d'équipement, sur les 24 061,2 K€ votés près de 59 % ont été réalisés en 2018. Elles s'élèvent donc à 14 141,2 K€ contre 13 519,5 K€ en 2017 soit une progression de + 4,6%.

En outre, un volume de 6 928 K€ de restes à réaliser sont reportés sur l'exercice suivant et près de 3 000 K€ ont été abandonnés.

Les travaux en régie bénéficient du même volume de réalisation depuis quelques années, soit 1 200 K€.



Dépenses d'équipement : 14 141,2 K€

(+ 621,6 K€ soit + 4,6 % par rapport au CA 2017)

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)	Ecart CA 2018+ RAR / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018+ RAR / Voté 2018 (en %)
TOTAL	15 617,3	25 304,5	15 366,5	6 938,3	-250,8	-1,6%	-9 938,1	-39,3%	-2 999,7	-11,9%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 519,5	24 061,2	14 141,2	6 928,0	621,6	4,6%	-9 920,0	-41,2%	-2 992,0	-12,4%
URBANISME ET HABITAT	2 532,1	7 246,3	3 416,0	2 096,0	883,8	34,9%	-3 830,3	-52,9%	-1 734,3	-23,9%
1 PLANIFICATION URBAINE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%	0,0	
2 ACTION FONCIERE	362,8	478,4	183,6	208,0	-179,2	-49,4%	-294,8	-61,6%	-86,8	-18,1%
3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT URBAIN	1 899,0	6 383,2	3 054,7	1 680,9	1 155,8	60,9%	-3 328,4	-52,1%	-1 647,5	-25,8%
Place et rue de L'Hotel de Ville	4,1	26,2	25,8	0,0	21,6	523,3%	-0,5	-1,8%	-0,5	-1,8%
Les Halles	0,0	204,2	0,0	198,9	0,0	0,0%	-204,2	-100,0%	-5,3	-2,6%
OPAH RU requalification du centre ville	694,7	458,9	283,7	169,2	-411,0	-59,2%	-175,1	-38,2%	-6,0	-1,3%
Verrière passage du commerce	0,0	58,0	3,0	25,0	3,0	0,0%	-55,0	-94,9%	-30,0	-51,7%
ORU	68,9	114,0	96,8	16,1	27,9	40,6%	-17,2	-15,1%	-1,1	-1,0%
ZAC Terre de Sport	64,9	121,9	44,0	75,1	-20,9	-32,2%	-77,9	-63,9%	-2,8	-2,3%
Stationnement	0,0	817,1	772,2	42,3	772,2	0,0%	-44,9	-5,5%	-2,6	-0,3%
Ilot Champommier	0,0	9,8	1,0	9,8	1,0	0,0%	-8,8	-89,9%	1,0	10,1%
Vallée de Bellevue	29,7	116,2	22,1	83,7	-7,6	-25,5%	-94,0	-80,9%	-10,4	-8,9%
Parc Naturel Urbain	596,3	3 958,0	1 483,4	964,9	887,1	148,8%	-2 474,6	-62,5%	-1 509,7	-38,1%
Brèche	326,2	81,6	8,8	67,6	-317,4	-97,3%	-72,8	-89,3%	-5,2	-6,4%
Ouvrages hydrauliques et rivières	17,4	0,0	0,0	0,0	-17,4	-100,0%	0,0	0,0%	0,0	
Requalification des entrées de ville	30,4	378,2	282,1	18,2	251,7	828,8%	-96,1	-25,4%	-77,9	-20,6%
Contrat de Ville	66,4	39,0	14,3	0,0	-52,1	-78,4%	-24,7	-63,3%	-24,7	-63,3%
4 HABITAT	270,3	384,7	177,6	207,1	-92,7	-34,3%	-207,1	-53,8%	0,0	0,0%
Subvention opérateurs logements social	270,3	384,7	177,6	207,1	-92,7	-34,3%	-207,1	-53,8%	0,0	0,0%

Concernant l'AP/CP Port Boinot (item Parc Naturel Urbain) et le CIAP, ce sont près de 1 445 K€ de dépenses qui ont été réalisées. Cela correspond notamment à la maîtrise d'œuvre, aux dernières démolitions et aux premiers aménagements des espaces publics ainsi que diverses études notamment pour la Maison Patronale et la Fabrique.

Avec la loi de décentralisation du stationnement, de nouveaux horodateurs ont été installés, plus de 770 K€ ont été investis.

Des travaux ont été réalisés avenue de Sevreau (item Requalification des entrées de Ville), pour 240 K€ ainsi qu'avenue de Paris (36 K€)

La ligne « OPAH RU requalification du centre-ville » concerne les travaux du Donjon pour près de 90 K€ (aménagement basse cour), les subventions pour les logements (155 K€) et le suivi animation de l'OPAH (32 K€) qui est compensé par des recettes en provenance de la

Dépenses d'équipement : 14 141,2 K€

(+ 621,6 K€ soit + 4,6 % par rapport au CA 2017)

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en K€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en K€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
TOTAL	15 617,3	25 304,5	15 366,5	6 938,3	-250,8	-1,6%	-9 938,1	-39,3%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 519,5	24 061,2	14 141,2	6 928,0	621,6	4,6%	-9 920,0	-41,2%
SECURITE PUBLIQUE	8,3	309,4	92,4	211,3	84,1	1010,7%	-216,9	-70,1%
Vidéo protection Centre Ville	8,1	218,5	8,5	210,0	0,4	4,6%	-210,0	-96,1%
Schéma communal de défense extérieure contre les incendies	0,2	90,9	83,9	1,3	83,7	41250,7%	-6,9	-7,6%
ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS	4 508,6	8 378,5	6 042,0	1 639,3	1 533,4	34,0%	-2 336,5	-27,9%
6 ACCESSIBILITE ET HANDICAP	318,2	875,0	327,6	0,0	9,4	3,0%	-547,4	-62,6%
7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC	3 298,4	6 406,2	4 974,7	1 305,0	1 676,3	50,8%	-1 431,4	-22,3%
Voirie	849,9	1 719,9	1 320,2	351,1	470,3	55,3%	-399,7	-23,2%
Mobilité éclairage public	1 259,4	3 432,5	2 571,6	826,0	1 312,2	104,2%	-860,9	-25,1%
Espaces verts naturels	222,8	192,7	201,5	30,1	-21,4	-9,6%	8,8	4,5%
Opérations d'aménagement	820,9	723,6	626,2	66,4	-194,6	-23,7%	-97,4	-13,5%
Crédits de quartiers	145,4	337,5	255,2	31,4	109,8	75,5%	-82,3	-24,4%
8 PATRIMOINE HISTORIQUES ET CULTUEL	404,6	328,9	212,1	107,3	-192,6	-47,6%	-116,8	-35,5%
Piloni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Hotel de Ville	165,7	63,3	27,5	57,5	-138,2	-83,4%	-35,8	-56,5%
Eglises	0,0	81,6	54,6	12,7	54,6	0,0%	-26,9	-33,0%
Presbytères	28,2	151,5	7,3	0,0	-20,9	-74,1%	-144,2	-95,2%
Cimetières	210,7	32,5	122,6	37,1	-88,1	-41,8%	90,1	276,9%
Patrimoine architectural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0%
9 AUTRES EQUIPEMENTS ET OPERATIONS TRA	487,3	768,5	527,6	227,1	40,3	8,3%	-240,9	-31,3%

Concernant l'AP/CP Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) (rubrique « 6 Accessibilité et handicap »), les études et travaux se poursuivent selon le calendrier préétabli. Ainsi, plus de 300 K€ ont été réalisés. Il s'agit notamment de travaux effectués dans les groupes scolaires (Pérochon, Jules Ferry et Jean Jaurès), dans les équipements sportifs (stade Grand Croix, Massujat et le golf), mais aussi au studio de répétition de St Florent, au petit théâtre Jean Richard et à la salle des Trois Coigneaux.

Un volume important de crédits a permis de réaliser des travaux de voiries et des opérations d'aménagement (1 946,4 K€ contre 1 670,8 K€ en 2017), tels que la rue de Ribray - Gavacherie, la rue Chanzy – Bouteville ou encore les études de la rue Basse, le chemin de la source du Vivier, etc.

Dans la rubrique « mobilité éclairage public », on retrouve plus particulièrement le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) pour lequel 2 453 K€ ont été réalisés et 790 K€ font l'objet de restes à réaliser.

Dépenses d'équipement : 14 141,2 K€

(+ 621,6 K€ soit + 4,6 % par rapport au CA 2017)

En K€ (hors résultat d'investissement en voté)	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)
TOTAL	15 617,3	25 304,5	15 366,5	6 938,3	-250,8	-1,6%	-9 938,1	-39,3%
DEPENSES D'EQUIPEMENT	13 519,5	24 061,2	14 141,2	6 928,0	621,6	4,6%	-9 920,0	-41,2%
EDUCATION ET JEUNESSE	1 033,4	2 796,9	919,8	1 842,0	-113,6	-11,0%	-1 877,1	-67,1%
10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE	1 020,0	1 285,5	891,9	347,3	-128,1	-12,6%	-393,6	-30,6%
Bâtiments scolaire	491,1	940,6	607,3	313,2	116,2	23,7%	-333,3	-35,4%
Equipement et matériel scolaire	314,4	157,4	117,1	8,5	-197,3	-62,8%	-40,3	-25,6%
Restauration scolaire	206,4	177,8	161,3	22,1	-45,1	-21,8%	-16,5	-9,3%
Bâtiments péri-scolaire	1,5	0,0	0,0	0,0	-1,5	-100,0%	0,0	0,0%
Equipements et matériels péri-scolaire	6,7	9,7	6,2	3,5	-0,5	-7,7%	-3,5	-36,0%
11 JEUNESSE	13,4	1 511,5	27,9	1 494,7	14,6	108,8%	-1 483,5	-98,2%
SPORT	601,6	476,5	307,8	185,5	-293,7	-48,8%	-168,7	-35,4%
Equipements sportifs	445,8	407,4	248,4	177,5	-197,4	-44,3%	-159,0	-39,0%
Matériel sportif	155,8	69,2	59,4	8,0	-96,4	-61,9%	-9,8	-14,1%
CULTURE	199,9	77,8	39,0	25,8	-160,9	-80,5%	-38,8	-49,9%
LES RESSOURCES	4 635,7	4 775,8	3 324,2	928,0	-1 311,5	-28,3%	-1 451,6	-30,4%
14 SYSTÈME D'INFORMATION	1 743,1	1 894,5	1 569,7	12,2	-173,4	-10,0%	-324,8	-17,1%
15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX	966,8	839,4	567,6	166,4	-399,3	-41,3%	-271,9	-32,4%
Pôle technique	760,0	245,6	138,0	65,8	-622,1	-81,8%	-107,7	-43,8%
Pôle administratif	206,8	593,8	429,6	100,6	222,8	107,7%	-164,2	-27,7%
16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS	1 925,7	2 041,9	1 186,9	749,4	-738,8	-38,4%	-855,0	-41,9%
dont Flotte de véhicules	705,0	1 094,1	522,9	599,7	-182,1	-25,8%	-571,2	-52,2%
dont Engins et matériels	786,0	385,3	258,4	41,2	-527,6	-67,1%	-126,9	-32,9%
TRAVAUX EN REGIE	1 188,1	1 200,0	1 200,0	0,0	11,9	1,0%	0,0	0,0%
FCTVA	750,0	0,0	0,0	0,0	-750,0	-100,0%	0,0	0,0%
AUTRES DEPENSES	159,7	43,4	25,3	10,4	-134,4	-84,2%	-18,1	-41,7%

Dans la continuité de 2017, les efforts sur le domaine scolaire se poursuivent. Ainsi près de 900 K€ de travaux ont été réalisés notamment sur les groupes scolaires Jacques Prévert, Michelet, Jules Ferry et Georges Sand. En tenant compte des restes à réaliser ce sera plus de 1 200 K€ dévolus à la thématique « Scolaire et périscolaire ».

Dans les domaines sportifs et culturels, l'année 2018 a été consacrée à des études pour des travaux programmés à partir de 2019 (vestiaires de Cholette, Moulin du Roc, etc.).

Les recettes d'investissement : 12 214,7 K€

En K€	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Restes à réaliser	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en k€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018 / Voté 2018 (en %)	Ecart CA 2018+ RAR / Voté 2018 (en k€)	Ecart CA 2018+ RAR / Voté 2018 (en %)
TOTAL	13 519,0	14 899,1	12 214,7	2 953,6	-1 304,3	-9,6%	-2 684,4	-18,0%	269,2	1,8%
Dotations, Fond divers et réserves	9 294,3	8 200,0	8 507,8	0,0	-786,5	-8,5%	307,8	3,8%	307,8	3,8%
FCTVA	1 591,6	1 600,0	1 768,1	0,0	176,5	11,1%	168,1	10,5%	168,1	10,5%
Taxe d'aménagement	772,7	800,0	939,7	0,0	167,0	21,6%	139,7	17,5%	139,7	17,5%
Excédents de fonctionnement capitalisés	6 930,0	5 800,0	5 800,0	0,0	-1 130,0	-16,3%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Subventions	3 546,9	6 620,9	3 686,4	2 893,1	139,4	3,9%	-2 934,5	-44,3%	-41,4	-0,6%
Subventions dont Op. pour compte de tiers et sous mandat	2 809,3	5 916,4	3 031,9	2 893,1	222,6	7,9%	-2 884,5	-48,8%	8,6	0,1%
Amendes de police	737,6	654,5	654,5	0,0	-83,1	-11,3%	0,0	0,0%	0,0	0,0%
Participations pour Voiries et Réseaux	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	-50,0	-100,0%	-50,0	-100,0%
Autres Recettes	677,8	78,2	20,5	60,5	-657,2	-97,0%	-57,7	-73,7%	2,8	3,6%
Autres immobilisations financières	672,4	60,5	0,0	60,5	-672,4	-100,0%	-60,5	-100,0%	0,0	0,0%
Opérations financières	5,3	17,7	20,5	0,0	15,2	284,2%	2,8	16,0%	2,8	16,0%

Hors emprunts, un volume de 12 215 K€ de recettes d'investissement a été exécuté en 2018 (soit 82 % du voté) soit une baisse de 9,6% par rapport au CA 2017.

- **Le Fonds de Compensation pour la TVA** : 1 768,1 K€, soit 168,1 K€ de plus que le montant prévu au budget (ce montant est lié au volume d'investissements réalisés l'année précédente).
- **Les produits de la taxe d'aménagement** : 939,7 K€ (contre 772,7 K€ en 2017), soit 139,7 K€ de plus que le montant inscrit au budget.
- **Le produit des amendes de police** reversé par l'Etat s'élève en 2018 à 654,5 K€, montant inférieur à celui de 2017 (- 83 K€).
- **Les subventions** perçues pour certaines opérations d'investissement s'élèvent à 3 031,9 K€ (notamment 755 K€ pour Port Boinot, 1 076 K€ pour le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière, 157 K€ pour l'OPAH-RU et 141 K€ pour le chemin de la source du Vivier). Certaines feront l'objet de reports sur 2019 pour un volume de 2 893 K€.

Autres recettes
(0,1 %); 21 K€

Subventions (20,3 %);
3 686 K€

Dotations et autres
(46,8 %); 8 508 K€

En K€		CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
A	Encours de la dette début d'année	60 509,03	78 295,98	79 644,29	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année	22 000,00	6 704,00	7 200,00	2 400,00	1 500,00	0,00	5 000,00
b2	Remboursement de l'annuité du capital	4 213,05	5 355,69	5 973,30	6 146,00	5 584,37	5 787,47	5 938,95
B = b1 - b2	Flux net de la dette	17 786,95	1 348,31	1 226,70	-3 746,00	-4 084,37	-5 787,47	-938,95
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	78 295,98	79 644,29	80 870,99	77 124,99	73 040,62	67 253,14	66 314,19

Pour mémoire :

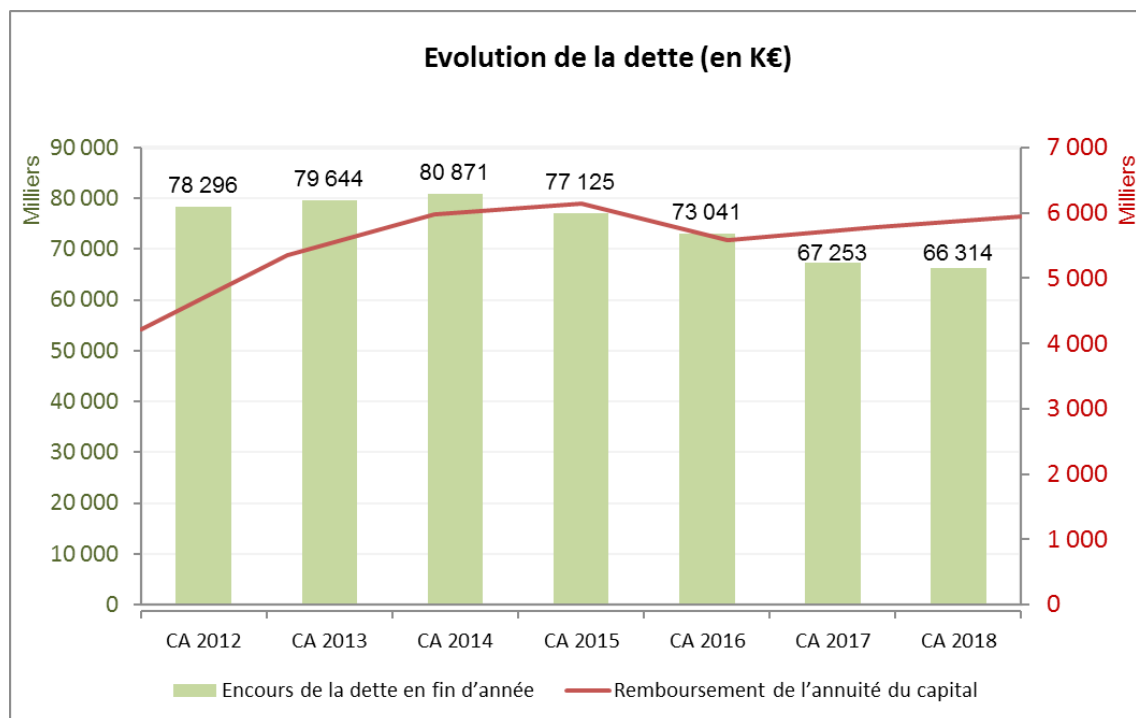
Annuité de remboursement en capital	4 213,00	5 355,70	5 973,30	6 146,00	5 584,00	5 787,50	5 938,95
Annuité de remboursement d'intérêts	1 759,40	2 432,70	2 434,80	2 378,50	2 325,70	1 826,50	1 669,85
Montant total de l'annuité	5 972,40	7 788,40	8 408,10	8 524,50	7 909,70	7 614,00	7 608,80

La répartition de l'encours du budget principal au 31/12/2018 :

- L'encours en taux fixe représente 59 % (encours Ville de Niort + conventions avec la CAN) = 39 281 325 €
- L'encours en taux variable (simple) représente 41 % = 27 032 865 €

Tous les emprunts souscrits par la collectivité sont classés A1 dans la charte Gissler, c'est-à-dire sans risque.

Au cours de l'année 2018, la Ville a encaissé deux emprunts contractualisés au titre des restes à réaliser 2016 et 2017, pour un montant total de 5 000 K€. Elle a par ailleurs remboursé 5 939 K€ en capital. Ce qui permet de réduire son encours de 939 K€ par rapport à 2017.



Afin de financer ses dépenses d'investissement reportées en 2018 et 2019, la Ville a contractualisé des emprunts dont la phase de mobilisation s'effectuera au cours de l'année 2019 :

- un emprunt de 2 millions d'euros souscrit avec ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels sur une durée de 20 ans avec un taux fixe de 1,78 %. Ce prêt dispose d'une phase de mobilisation qui se termine au 30/10/2019.
- un emprunt de 2,5 millions d'euros souscrit avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres sur une durée de 20 ans avec un taux fixe de 1,66 %. Ce prêt dispose d'une phase de mobilisation qui se termine au 15/12/2019.

Il est à noter, par ailleurs, que fin novembre 2018, une cession de créance s'est imposée à la Ville. La Caisse d'Epargne a cédé à la Deutsche Pfandbriefbank AG un emprunt, issu d'un compactage contractualisé en 2015, pour un montant d'encours restant de 7 440 K€ avec un taux fixe de 2,98 % et pour une durée résiduelle de 13,6 ans.

En application de la Loi n°2008-32 du 22/01/2018 de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022, la Ville de Niort a signé un contrat financier avec l'Etat pour une durée de 3 ans (2018 à 2020).

Il est attendu par ce contrat que les collectivités contribuent à l'effort de réduction du déficit public du pays.

Dans ce contrat, il est prévu 3 grands principes qui s'appliquent au budget principal uniquement, à savoir :

- limiter la hausse des dépenses de fonctionnement à + 1,2 % (inflation comprise) de compte administratif à compte administratif entre 2018 et 2020.
- maîtriser le besoin de financement (flux net de dette)

Hors contrat (la Ville respecte déjà cet agrégat) :

- limiter l'endettement (capacité de désendettement qui ne doit pas dépasser 12 années pour les collectivités territoriales)

⇒ Le compte administratif 2017 constitue une référence pour la mise en œuvre de ce dispositif qui prévoit des indicateurs spécifiques.

Une évolution des dépenses réelles de fonctionnement (DRF) limitée à +1,2 % par an

Pour l'exercice 2018, les dépenses réelles de fonctionnement retenues au contrat sont de :

En K€	CA 2018
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) hors résultat reporté	76 900,5
- Atténuations de produits	219,5
- Dotations aux amortissements et provisions	0
Atténuations de charges	111,3
DRF RETENUES AU CONTRAT	76 569,7

L'évolution des DRF entre 2017 et 2018 est de -1,69%.

En K€ (en données de CA)	Rappel de la base 2017	2018 <i>+1,2% maxi</i>	2019 <i>+1,2% maxi</i>	2020 <i>+1,2% maxi</i>
DRF RETENUES AU CONTRAT	77 883	78 818	79 763,8	80 721
DRF REALISEES	77 883	76 570	-	-

La maitrise du besoin de financement

La loi du 22 janvier 2018 définit le besoin de financement d'une collectivité (ou capacité de financement si le solde est positif) comme la différence entre les emprunts encaissés et les remboursements de dette en capital.

En K€	CA 2018
Besoin de financement contractualisé	-1 000

- Dette encaissée	5 020,5
- Dette remboursée	5 963,6
Besoin de financement constaté	-943,1

Depuis 2015, avec une stratégie de redressement de sa situation financière, la collectivité a limité le recours à l'emprunt.

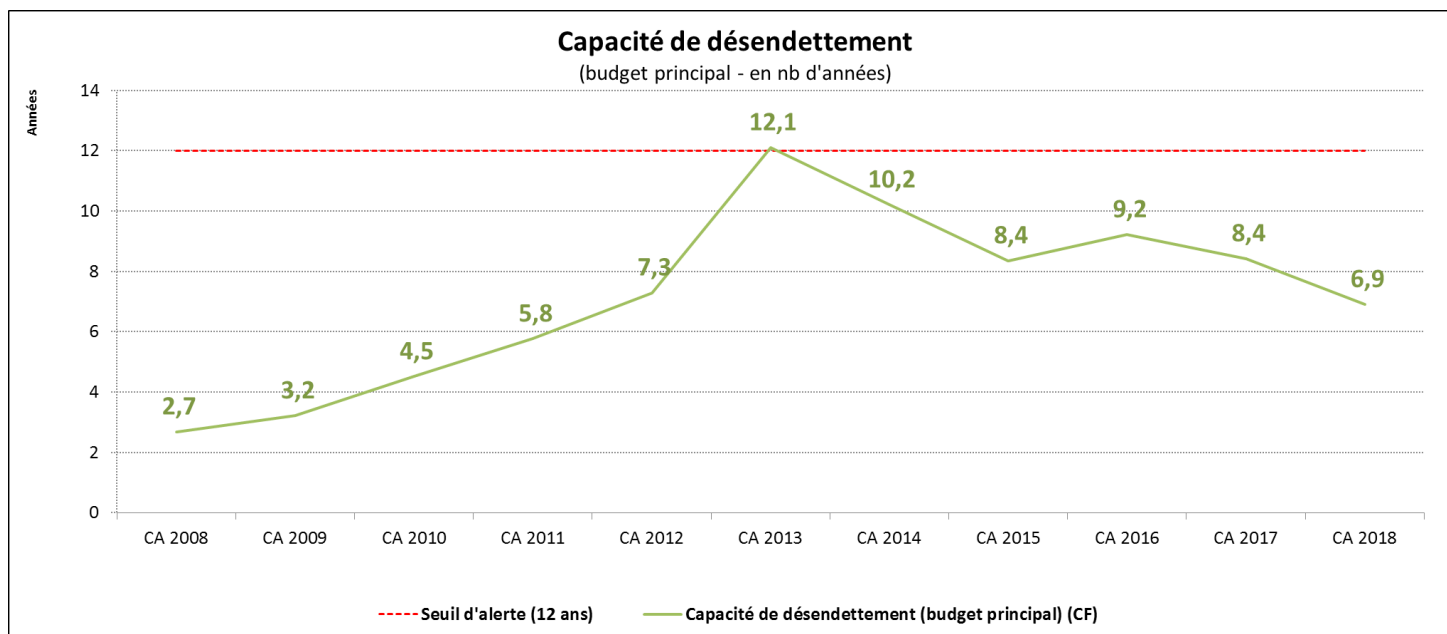
Pour l'année 2018, la collectivité a ainsi remboursé davantage de capital qu'elle n'a contracté de nouveaux emprunts. Par conséquent, le besoin de financement se situe à - 943 K€ en 2018, assurant ainsi la continuité des efforts de maitrise déjà établis.

En K€	Rappel de la base 2017	2018	2019	2020
BESOIN DE FINANCEMENT RETENU AU CONTRAT	- 5 786	- 1 000	0	1 000
BESOIN DE FINANCEMENT OBTENU	- 5 786	-943	-	-

La maîtrise de la capacité de désendettement (non soumis au contrat financier)

Ce ratio est défini par la loi du 22 janvier 2018 comme étant le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement déduction faite de certaines charges n'appartenant pas à la classe 6, des dotations aux amortissements et des provisions).

A noter que la production immobilisée (travaux en régie qui représentent environ 1 200 K€/an) n'est pas incluse dans le calcul de la CAF brute tel que définie pour le contrat financier.



Avec la faible évolution et la maîtrise des dépenses, la Ville de Niort maintient ses efforts en matière d'investissements.

L'année 2018 confirme la tendance à la baisse significative de la capacité de désendettement.

Les budgets annexes

BUDGET STATIONNEMENT - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	3 518 080,85 €	Recettes	10 469 506,43 €
Dépenses	3 498 943,55 €	Dépenses	9 572 763,48 €
Résultat de l'exercice	19 137,30 €	Résultat de l'exercice	896 742,95 €
Résultat antérieur	83 741,66 €	Résultat antérieur	-648 316,49 €
Résultat cumulé	102 878,96 €	Résultat cumulé	248 426,46 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-111 131,97 €
		Résultat net de l'investissement	137 294,49 €
Résultat net cumulé		240 173,45 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2017	VOTE 2018	CA 2018	Ecart	Ecart	Ecart	Ecart
					CA 2018 / CA 2017 (en k€)	CA 2018 / CA 2017 (en %)	CA 2018 / VOTE 2018 (en k€)	CA 2018 / VOTE 2018 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	1 845,61	2 155,01	2 229,59	383,98	20,8%	74,58	3,5%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	1 841,72	1 840,55	1 830,56	-11,16	-0,6%	-9,99	-0,5%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	3,89	314,46	399,03	395,14	10164,4%	84,57	26,9%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	3,89	314,46	399,03	395,14	10164,4%	84,57	26,9%
F	Amortissement d'emprunt	278,03	290,50	148,93	-129,10	-46,4%	-141,57	-48,7%
G = E - F	Autofinancement net	-274,14	23,96	250,10	524,24	-191,2%	226,14	943,9%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	83,74	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	-274,14	107,70	250,10	524,24	-191,2%	142,40	132,2%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	25,94	823,72	50,24	24,30	93,7%	-773,48	-93,9%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	919,09	716,02	716,02	-203,06	-22,1%	0,00	0,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	893,14	-107,70	665,78	-227,37	-25,5%	773,48	-718,2%
I	Financement disponible pour l'investissement	-274,14	107,70	250,10	524,24	-191,2%	142,40	132,2%
O=-N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	-100,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	1 841,7	1 840,6	1 830,6	-11,2	-0,6%
Charges à caractère général	1 055,5	1 138,6	1 135,7	80,3	7,6%
Charges financières	364,7	321,0	319,7	-45,0	-12,3%
Charges exceptionnelles	421,6	381,0	375,1	-46,4	-11,0%

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
RECETTES	1 845,6	2 155,0	2 229,6	384,0	20,8%
Subvention d'équilibre du budget principal	824,8	1 078,0	1 078,0	253,2	30,7%
Remboursement de frais	103,3	107,2	109,0	5,7	5,5%
Produits des gestion	901,1	969,8	1 038,3	137,2	15,2%
Produits exceptionnel	16,4	0,0	4,3	-12,1	-73,9%

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	304,0	465,9	199,2	-104,8	-34,5%
Emprunts et dettes assimilées	278,0	290,5	148,9	-129,1	-46,4%
Immobilisations	25,9	175,4	50,2	24,3	93,7%

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
RECETTES	619,7	716,0	716,0	96,3	15,5%
Autres réserves	619,7	716,0	716,0	96,3	15,5%

Rappel concernant les modifications de périmètre du budget annexe stationnement :

- Jusqu'en 2015, le budget annexe Stationnement ne comportait que l'activité liée au parking de la Brèche jusqu'alors gérée via une délégation de service public : le délégataire percevait les recettes des usagers et la collectivité percevait une redevance du délégataire.
- En 2016, le mode de gestion de ce parking a changé pour devenir un contrat de prestation : la collectivité perçoit directement les recettes des usagers et prend à sa charge un contrat de prestation.
- L'assujettissement à la TVA de l'activité liée au stationnement en parkings aménagés et en concession depuis 2016 a impliqué de transférer les dépenses et les recettes correspondantes vers le budget annexe.

Commentaires concernant l'exercice 2018 :

- Indépendamment de la subvention d'équilibre, le niveau d'exécution des recettes d'exploitation en 2018 est dans l'ensemble au-delà des prévisions et aussi plus important qu'au CA 2017, respectivement de 1 038 K€ au CA 2018 contre 901 K€ au CA 2017.

Les recettes perçues au titre de l'exploitation des parkings de la Brèche et du Moulin du Milieu sont en hausse, respectivement de 100 K€ et 35 K€ (dont 25 K€ de régularisations comptables d'autres années pour chacun des deux parkings)

- Une régularisation a été effectuée pour la Cotisation Foncière des Entreprises qui était due depuis le changement de mode d'exploitation du parking de la Brèche en 2016. En 2018 ont été réglées celles de 2017 et de 2018 (+30 K€). On note également une augmentation importante des taxes foncières (+10K€).
- Le montant de compensation financière versée à la So Space pour les parkings en concession est maintenu au niveau de 2017. L'actualisation du marché de prestation de la Brèche et l'augmentation des abonnements à tarifs préférentiels compensés ont un impact de l'ordre de 28K€.
- Le réaménagement des emprunts du Crédit Agricole (compactage de deux prêts en un seul) fin 2018, implique un rythme de remboursement du capital plus important à partir de 2019 (pas de remboursement de capital en 2018) et une baisse des charges d'intérêts.
- Le besoin de financement des investissements s'est avéré inférieur aux prévisions.
- **L'excédent d'exploitation de l'exercice 2018 permettra de réduire la subvention d'équilibre versée en 2019 par le budget principal au budget annexe.**

Situation au regard de la dette

En K€		CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018
A	Encours de la dette début d'année	9 770,00	9 546,37	9 311,96	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33
b1	Emprunts mobilisés au cours de l'année							878,50
b2	Remboursement de l'annuité du capital	223,63	234,41	244,51	255,05	266,05	278,03	148,93
B = b1 - b2	Flux net de la dette	-223,63	-234,41	-244,51	-255,05	-266,05	-278,03	729,57
C = A + B	Encours de la dette en fin d'année	9 546,37	9 311,96	9 067,45	8 812,40	8 546,36	8 268,33	8 997,89

En 2018, deux prêts du Crédit Agricole ont fait l'objet d'un compactage, occasionnant l'intégration des indemnités de remboursement anticipé (IRA) dans le capital restant dû à hauteur de 879 K€. Ce montant d'IRA est compensé par le gain total observé à l'issue du prêt.

En outre, fin novembre 2018, une cession de créance s'est imposée à la Ville. En effet, la Caisse d'Épargne a cédé à la Deutsche Pfandbriefbank AG un emprunt, contractualisé en 2011 à taux fixe de 4,19 %. L'encours restant au moment de la cession était de 4 115 K€ avec une durée résiduelle de 18 ans.

L'encours de dette du budget annexe Stationnement au 31/12/2018 est de 8 997,89 K€, 100 % en taux fixe.

Le budget annexe Pompes Funèbres concerne l'activité de gestion du fossage des cimetières de la Ville.

L'exercice 2018 se solde par un déficit d'exploitation de 6,2 K€.

Avec la prise en compte des résultats antérieurs, l'exercice 2018 se solde par un déficit global de clôture de 22,9 K€.

BUDGET POMPES FUNEBRES - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	44 357,49 €	Recettes	0,00 €
Dépenses	50 548,13 €	Dépenses	0,00 €
Résultat de l'exercice	-6 190,64 €	Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur	-24 045,23 €	Résultat antérieur	7 320,41 €
Résultat cumulé	-30 235,87 €	Résultat cumulé	7 320,41 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	0,00 €
		Résultat net de l'investissement	7 320,41 €
Résultat net cumulé		-22 915,46 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2017	VOTE 2018	CA 2018	Ecart		Ecart	
					CA 2018 / CA 2017 (en k€)	CA 2018 / VOTE 2018 (en %)	CA 2018 / VOTE 2018 (en k€)	CA 2018 / VOTE 2018 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	49,41	76,11	44,36	-5,05	-10,2%	-31,75	-41,7%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	45,68	52,06	50,55	4,87	10,7%	-1,51	-2,9%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	3,74	24,05	-6,19	-9,93	-265,7%	-30,24	-125,7%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	3,74	24,05	-6,19	-9,93	-265,7%	-30,24	-125,7%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	3,74	24,05	-6,19	-9,93	-265,7%	-30,24	-125,7%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	-24,05	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	3,74	0,00	-6,19	-9,93	-265,7%	-6,19	
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	7,32	0,00	0,00	0,0%	-7,32	-100,0%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
I	Financement disponible pour l'investissement	3,74	0,00	-6,19	-9,93	-265,7%	-6,19	
O = N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

NB: Pour mémoire, les montants inscrits au budget en recettes restent théoriques. Ils correspondent aux montants nécessaires à l'équilibre.

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	45,7	52,1	50,5	4,9	10,7%	RECETTES	49,3	76,1	44,4	-5,0	-10,1%
Charges à caractère général	15,1	16,2	15,6	0,6	3,8%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	49,3	54,0	44,4	-5,0	-10,1%
Charges de personnel	30,5	35,6	34,9	4,4	14,4%	Autres	0	22,2	0,0	0,0	/
Autres charges de gestion	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%						
Charges exceptionnelles	0,0	0,3	0,0	0,0	-100,0%						

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	0,0	7,3	0,0	0,0	/	RECETTES	0,0	0,0	0,0	0,0	/
Immobilisations corporelles (Batiments, Agencement, Matériel et Outillage, Matériel de transport...)	0,0	7,3	0,0	0,0	/						

Par rapport à 2017, les recettes liées à l'activité sont en régression (-10 %) et les dépenses ont augmenté (14,4%), ce qui a engendré un déficit en 2018.

La hausse des charges de personnel (un seul agent) s'explique notamment par le fait que l'année 2017 n'était pas représentative avec seulement deux mois de demi-traitement et un avancement d'échelon au dernier trimestre.

Pour le budget annexe Crématorium, l'exercice 2018 se solde par un excédent d'exploitation de 269,1 K€ et un excédent d'investissement de 435,8 K€.

L'excédent global de clôture du budget en 2018 s'élève à 2 580,1 K€.

CREMATORIUM - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	757 887,53 €	Recettes	531 452,99 €
Dépenses	488 783,27 €	Dépenses	95 685,36 €
Résultat de l'exercice	269 104,26 €	Résultat de l'exercice	435 767,63 €
Résultat antérieur	2 254 385,37 €	Résultat antérieur	-235 390,42 €
Résultat cumulé	2 523 489,63 €	Résultat cumulé	200 377,21 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-143 715,01 €
		Résultat net de l'investissement	56 662,20 €
Résultat net cumulé		2 580 151,83 €	

NB: Pour mémoire, les montants inscrits au budget en dépenses restent théoriques. Ils correspondent aux montants nécessaires à l'équilibre.

En K€	Grands équilibres	CA 2017	VOTE 2018	CA 2018	Ecart		Ecart	
					CA 2018 / CA 2017 (en k€)	CA 2018 / CA 2017 (en %)	CA 2018 / VOTE 2018 (en k€)	CA 2018 / VOTE 2018 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	678,86	851,00	757,89	79,03	11,6%	-93,11	-10,9%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	307,23	2 886,39	411,40	104,17	33,9%	-2 474,99	-85,7%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	371,63	-2 035,39	346,49	-25,14	-6,8%	2 381,87	-117,0%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	371,63	-2 035,39	346,49	-25,14	-6,8%	2 381,87	-117,0%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	371,63	-2 035,39	346,49	-25,14	-6,8%	2 381,87	-117,0%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	2 254,39	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	371,63	219,00	346,49	-25,14	-6,8%	127,49	58,2%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	649,33	661,98	84,60	-564,73	-87,0%	-577,38	-87,2%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	442,98	442,98	442,98	0,0%	0,00	0,0%
N = M - L	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-649,33	-219,00	358,38	1 007,71	-155,2%	577,38	-263,6%
I	Financement disponible pour l'investissement	371,63	219,00	346,49	-25,14	-6,8%	127,49	58,2%
O = -N - I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	307,2	2 886,4	411,4	104,2	33,9%	RECETTES	678,9	851,0	851,0	172,1	25,4%
Charges à caractère général	98,4	2 579,9	136,5	38,1	38,8%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	677,8	851,0	851,0	173,2	25,5%
Charges de personnel	207,3	304,7	274,4	67,1	32,4%	Autres recettes	1,0	0,0	0,0	-1,0	-100,0%
Autres charges	1,6	1,7	0,5	-1,1	-66,7%						

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	649,3	426,6	84,6	-564,7	-87,0%	RECETTES	0,0	443,0	443,0	443,0	/
Immobilisations corporelles	638,2	204,9	60,6	-577,6	-90,5%	Autres réserves	0,0	443,0	443,0	443,0	/
Immobilisations incorporelles	11,1	21,7	7,6	-3,5	-31,9%						
Immobilisations en cours	0,0	200,0	16,4	16,4	/						

L'augmentation du volume de recettes (+ 25,5 %) correspond à une augmentation de l'activité du crématorium. L'évolution des dépenses de fonctionnement traduit le renforcement des moyens humains alloués à l'activité.

Les dépenses d'investissement reportées en 2019 permettront de régler les dernières factures des travaux de mise aux normes du système de filtration des fumées et le changement des fours de crémation réalisée en 2017. Enfin, le projet d'extension est reporté en 2019 (études et travaux à suivre).

PARC DE NORON - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Pour le budget annexe Parc de Noron, l'exercice 2018 se solde par un excédent sur les deux sections : en exploitation 87,7 K€ et en investissement de 86,3 K€.

Tenant compte des résultats antérieurs, le résultat global de clôture se situe à + 274,5 K€.

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Recettes	1 214 621,24 €	Recettes	159 841,23 €
Dépenses	1 126 940,97 €	Dépenses	73 467,85 €
Résultat de l'exercice	87 680,27 €	Résultat de l'exercice	86 373,38 €
Résultat antérieur	104 836,53 €	Résultat antérieur	23 426,46 €
Résultat cumulé	192 516,80 €	Résultat cumulé	109 799,84 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-27 864,92 €
		Résultat net de l'investissement	81 934,92 €
Résultat net cumulé		274 451,72 €	

En K€	Grands équilibres	CA 2017	VOTE 2018	CA 2018	Ecart		Ecart	
					CA 2018 / CA 2017 (en k€)	CA 2018 / CA 2017 (en %)	CA 2018 / VOTE 2018 (en k€)	CA 2018 / VOTE 2018 (en %)
A°	Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	1 366,62	1 197,69	1 212,31	-154,32	-11,3%	14,61	1,2%
B°	Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	1 137,03	1 151,53	980,17	-156,86	-13,8%	-171,36	-14,9%
C = A - B	Résultat de fonctionnement (RRF-DRF)	229,60	46,16	232,13	2,54	1,1%	185,97	402,9%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	229,60	46,16	232,13	2,54	1,1%	185,97	402,9%
F	Amortissement d'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	229,60	46,16	232,13	2,54	1,1%	185,97	402,9%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	104,84	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	229,60	151,00	232,13	2,54	1,1%	81,13	53,7%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	201,52	187,50	71,15	-130,36	-64,7%	-116,35	-62,1%
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	13,80	36,50	13,07	-0,73	-5,3%	-23,43	-64,2%
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	-187,72	-151,00	-58,08	129,64	-69,1%	92,92	-61,5%
I	Financement disponible pour l'investissement	229,60	151,00	232,13	2,54	1,1%	81,13	53,7%
O=N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

FONCTIONNEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	1 137,0	1 151,5	980,2	-156,9	-13,8%	RECETTES	1 366,6	1 197,7	1 212,3	-154,3	-11,3%
Charges à caractère général	385,9	452,0	362,7	-23,2	-6,0%	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	279,9	281,9	297,3	17,4	6,2%
Charges de personnel	690,4	675,8	595,0	-95,4	-13,8%	Subvention d'équilibre du budget principal	1 075,2	911,0	911,0	-164,2	-15,3%
Autres charges de gestion courante	6,9	2,7	2,3	-4,6	-66,8%	Dotations et participations	0,0	2,5	1,7	1,7	0,0%
Charges exceptionnelles	53,8	21,1	20,1	-33,6	-62,6%	Recettes exceptionnelles	11,5	2,3	2,3	-9,2	NS

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)		CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	201,5	187,5	71,2	-130,4	-64,7%	RECETTES	13,8	13,1	13,1	-0,7	-5,3%
Immobilisations corporelles	201,5	182,5	71,2	-130,4	-64,7%	Autres réserves	13,8	13,1	13,1	-0,7	-5,3%
Immobilisations incorporelles	0,0	5,0	0,0	0,0	/						

Globalement, 2018 traduit un effort de maîtrise des charges de fonctionnement (-13,8%) et une limitation des investissements afin d'assurer l'activité courante et le maintien en condition opérationnelle du Parc des expositions.

Les recettes issues de l'activité sont légèrement supérieures à 2017 (+17,4 K€) et la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe est de 911 K€.

Le résultat global de clôture positif sur l'exercice est de 274 K€.

La chaufferie bois des Brizeaux est un équipement géré par délégation de service public. Le budget primitif traduit les conditions financières prévues au contrat passé avec la société IDEX.

L'exercice se solde, par un excédent sur chaque section ; plus précisément en exploitation de 5,7 K€ et en investissement de 5,6 K€ (écritures d'ordre comprises).

Le résultat global de clôture s'établit à + 12 K€.

CHAUFFERIE BOIS DES BRIZEAUX - Résultat global de clôture (écritures réelles et d'ordre)

Section d'exploitation		Section d'investissement	
Recettes	96 520,70 €	Recettes	93 186,72 €
Dépenses	90 863,79 €	Dépenses	87 591,78 €
Résultat de l'exercice	5 656,91 €	Résultat de l'exercice	5 594,94 €
Résultat antérieur	3 097,44 €	Résultat antérieur	-15,13 €
Résultat cumulé	8 754,35 €	Résultat cumulé	5 579,81 €
		Restes à réaliser nets (Reports)	-2 307,80 €
		Résultat net de l'investissement	3 272,01 €
Résultat net cumulé		12 026,36 €	

En K€		CA 2017	VOTE 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en K€)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (en %)	Ecart CA 2018 / VOTE 2018 (en K€)	Ecart CA 2018 / VOTE 2018 (en %)
A°	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	8,69	8,10	8,93	0,24	2,7%	0,83	10,2%
B°	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	0,00	2,50	0,00	0,00	0,0%	-2,50	-100,0%
C = A - B	Résultat d'exploitation (RRE-DRE)	8,69	5,60	8,93	0,24	2,7%	3,33	59,4%
D	Travaux en régie (immobilisation)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
E = C + D	CAF Brute	8,69	5,60	8,93	0,24	2,7%	3,33	59,4%
F	Amortissement d'emprunt				0,00	0,0%	0,00	0,0%
G = E - F	Autofinancement net	8,69	5,60	8,93	0,24	2,7%	3,33	59,4%
H	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	0,0%
J*	Résultat d'exploitation reporté	0,00	3,10	0,00				
K = G + H + J	Financement disponible pour l'investissement	8,69	8,70	8,93	0,24	2,7%	0,23	2,7%
L	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%	0,00	
M	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,33	0,00	2,32	1,99	595,7%	2,32	
N = m-l	Résultat d'investissement (RRI-DRI)	0,33	0,00	2,32	1,99	595,7%	2,32	
I	Financement disponible pour l'investissement	8,69	8,70	8,93	0,24	2,7%	0,23	2,7%
O=N-I**	Volume d'emprunt		0,00		0,00	0,0%	0,00	0,0%

° hors résultat antérieur reporté

* ajout des résultats antérieurs pour le voté uniquement

** Réel en CA / Calculé uniquement pour le voté

Les montants sont hors résultats antérieurs, hors virements de section et hors écritures d'ordre

EXPLOITATION

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	0,0	2,5	0,0	0,0	#DIV/0!
Charges à caractère général	0,0	2,5	0,0	0,0	/

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
RECETTES	8,7	8,1	8,9	0,2	2,7%
Mise à disposition et frais de gestion	6,9	6,5	7,1	0,2	3,0%
Redevance occupation du domaine public	1,8	1,6	1,9	0,0	1,7%
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	/

INVESTISSEMENT

en milliers d'euros	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
DEPENSES	0,0	2,3	0,0	0,0	/
Immobilisations	0,0	2,3	0,0	0,0	/

	CA 2017	Voté 2018	CA 2018	Ecart CA 2018 / CA 2017 (val)	Ecart CA 2018 / CA 2017 (%)
RECETTES	0,3	2,3	2,3	2,0	NS
Autres	0,3	2,3	2,3	2,0	NS

Le mode d'exploitation de cet équipement occasionne le versement d'une redevance annuelle qui pour l'année 2018 s'élève à 8,9 K€ (mise à disposition, frais de gestion et occupation du domaine public) au bénéfice de la collectivité.

Aucune dépense réelle n'a été enregistrée au cours de l'année.